

Solidarité possible avec l'entreprise utilisatrice

- Solidarité de l'EU avec l'ETT en ce qui concerne l'amende administrative

L'administration peut demander à l'EU au titre de la solidarité financière tout ou partie de l'amende administrative

- Solidarité de l'EU avec l'ETT en ce qui concerne les rémunération, indemnités et frais de retour dus à l'intérimaire

L'administration peut demander à l'EU au titre de la solidarité financière tout ou partie des rémunérations, indemnité et frais

Enjeux pour les ETT

- Enjeu réputationnel
- Enjeu de différenciation commerciale

Il existe des outils permettant de vérifier l'authenticité des cartes européennes

Il existe des outils opérationnels pour permettre aux agences de vérifier si le candidat (ressortissants extra-communautaires) est autorisé à travailler avant d'envoyer le titre de séjour à la Préfecture